

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
solidaire

Délégation à la sécurité routière

Arrêté du 5 février 2019

**portant nomination au comité de suivi de la procédure relative aux véhicules endommagés
pour les voitures particulières et les camionnettes**

NOR : TRES1901402A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire en date du 5 février 2019, M. Jean-Pierre LETELLIER, fédération nationale de l'artisanat automobile, est nommé membre suppléant au comité de suivi de la procédure relative aux véhicules endommagés pour les voitures particulières et les camionnettes, en qualité de représentant des professionnels de la réparation automobile, en remplacement de M. Roger ROBLES.